

Augmentation du taux d'intérêt directeur de 1% : Les explications de la BCT

Explications de la Banque centrale de Tunisie à la suite de sa dernière décision d'augmenter le taux d'intérêt directeur de 100 points de base, le faisant passer de 5,75% à 6,75%, soit une augmentation de 175 points de base sur une période de 3 mois. Le taux d'intérêt directeur avait été relevé une première fois de 75 points de base en mars 2018, passant de 5% à 5,75%. En 2017, le taux d'intérêt directeur avait connu deux augmentations, en avril 2017 de 4,25% à 4,75%, et en mai 2017 de 4,75% à 5%.

Dans un récent communiqué, la BCT se dit déterminée à mener une politique monétaire proactive pour juguler l'inflation qui a enregistré une forte accélération en 2018.

Le Conseil d'administration de la Banque centrale de Tunisie, réuni le 13 juin 2018, a décidé une hausse de 100 points de base du taux directeur de la BCT, le portant de 5,75% à 6,75%. Cette décision a été prise à l'issue de l'examen des indicateurs récents de la conjoncture économique internationale et nationale, en particulier l'analyse des derniers développements en matière d'inflation et de prix et leurs perspectives lors des prochains mois.

Banque centrale de Tunisie : Le taux d'intérêt directeur passe de 5,75% à 6,75%

Il ressort de cette analyse que les tensions inflationnistes risquent de s'exacerber davantage d'ici la fin de l'année avec des effets néfastes aussi bien sur la reprise de la croissance économique que sur le pouvoir d'achat des citoyens et de ce fait, une action préventive appropriée sur les taux d'intérêts est indispensable.

En effet, le taux d'inflation, au mois de mai 2018, est ressorti à 7,7% en glissement annuel, contre 4,8% en mai 2017. Cette envolée de l'inflation porte la marque de la hausse substantielle de l'inflation des produits alimentaires (+9,3% contre +3,9%) et des produits manufacturés (+9,2% sur un an contre +5,5%), fortement impactés par l'effet de la dépréciation du dinar et celui des relèvements des salaires, notamment en 2017.

L'INFLATION RISQUE DE S'INSCRIRE SUR UNE TENDANCE HAUSSIÈRE ET SE SITUERAIT AUX ALENTOURS DE 8% EN MOYENNE POUR TOUTE L'ANNÉE 2018

L'inflation sous-jacente (hors produits à prix administrés et produits alimentaires frais, lesquels produits sont insensibles aux actions de la politique monétaire), qui traduit l'évolution structurelle des prix a atteint également 7,7% en mai 2018, en glissement annuel. Son caractère persistant demeure une source de préoccupation pour les autorités monétaires.

En perspectives, l'inflation risque de s'inscrire sur une tendance haussière et se situerait aux alentours de 8% en moyenne pour toute l'année 2018. L'envolée des prix internationaux de l'énergie et de la plupart des produits de base, la remontée de l'inflation chez nos principaux partenaires, la hausse des salaires sans amélioration de la productivité, la persistance du déficit commercial à un niveau insoutenable et l'accélération de la demande intérieure de consommation qui proviendrait du secteur touristique avec une saison qui s'annonce prometteuse, sont autant de facteurs qui contribueraient à propulser l'inflation vers des niveaux jamais atteints depuis près de trois décennies.



Ainsi, il y a lieu de souligner que cette action de politique monétaire confirme la détermination de la BCT à mener une politique monétaire proactive pour juguler l'inflation qui a enregistré une forte accélération en 2018 et qui risque de s'installer à des niveaux préjudiciables à toute relance de l'activité économique et à la stabilité financière dans son ensemble.

Parallèlement, et en vue de préserver un environnement financier favorable à l'investissement, le Conseil d'administration a décidé de mesures d'accompagnement pour l'allocation des liquidités nécessaires, et ce à travers la mise en place de nouvelles facilités permettant de fournir de la liquidité structurelle, en l'occurrence un guichet d'appel d'offres d'une maturité de 6 mois, au



profit des banques, dédié au refinancement des crédits accordés au titre de nouveaux projets d'investissement, notamment ceux initiés par les PME.

[L'association des banques décide de ne pas augmenter les taux d'intérêts sur les crédits logements](#)

Ce mécanisme, qui introduit une nouvelle dynamique dans la politique de refinancement de la BCT, vise *in fine* à fournir au système bancaire des liquidités plus stables et à les inciter à financer les PME dans le cadre d'une meilleure allocation des crédits ciblant davantage les secteurs productifs.

Source : WMC